Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2024



République française

Département de Vaucluse - Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 26 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt septembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice: 55

Présents: 32 Suffrages exprimés : 45 Absents: 23 - dont POUR: 45 Absents AVEC pouvoir - dont CONTRE: 0 14 Absents SANS pouvoir 9 Nombre d'abstention(s): 0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth
Mme ANGELETTI Frédérique
Mme ARAGONES Claire
M. BATOUX Philippe
M. BOREL Félix
M. CARLIER Roland
M. COURTECUISSE Patrick
Mme CRESP Delphine
M. DECHER Martine
M. DERRIVE Eric

Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérésa

M. GERAULT Jean-Pierre Mme GREGOIRE Sylvie Mme JEAN Amélie M. KITAEFF Richard M. LE FAOU Michel M. LIBERATO Fabrice Mme LION Christine M. MASSIP Frédéric

Mme MONFRIN Marie-Josée M. MOUNIER Christian Mme NALLET Christine Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse

2024/

M. NOUVEAU Michel
Mme PAIGNON Laurence
M. PETTAVINO Jean-Pierre
M. PEYRARD Jean-Pierre
M. RIVET Jean-Philippe
M. ROUSSET André
M. SEBBAH Didier
M. SINTES Patrick

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain
Mme AUDIBERT Danielle
Mme BASSANELLI Magali
Mme BLANCHET Fabienne
M. BOURSE Etienne
Mme BUCHACA Sophie
Mme CLEMENT Marie-Hélène
Mme DAUPHIN Mathilde
Mme GIRARD Nicole
M. JUSTINESY Gérard
Mme PIERI Julia
Mme ROUX Isabelle
M. SILVESTRE Claude
M. VOURET Eric

Absents excusés :

Mme CATALANO-LLORDES Gaétane M. JUNIK Pascal Mme MACK Marie-Thérèse Mme MARIANI-RENOUX Séverine Mme MILESI Véronique Mme STELLA Aurore ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire ayant donné pouvoir à M. PEYRARD Jean-Pierre ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSE Patrick ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland ayant donné pouvoir à M. SINTES Patrick ayant donné pouvoir à M. SINTES Patrick ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine

Absents non-excusés:

Mme PALACIO Céline Mme PONTET Annie M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance



République française Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 26 septembre 2024

2024/

N° 2024-126

<u>FINANCES</u> – Budget Principal : Fixation des attributions de compensation définitives 2024

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2023/156 en date du 7 décembre 2023 relative à la fixation des attributions de compensation provisoires pour l'année 2024;
- Vu le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges du 4 juin 2024 ;
- Vu l'avis de la commission des finances en date du 12 septembre 2024;
- Vu l'avis du bureau communautaire en date du 12 septembre 2024.

Suite à la tenue de la CLECT du 4 juin 2024, les coûts réels 2023 et estimés 2024 du service commun dédié à l'Application du Droit des Sols (ADS) et de la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) ont été entérinés.

La majorité qualifiée des communes ayant approuvé le rapport de la CLECT, il sera proposé au conseil communautaire du 26 septembre prochain d'approuver les attributions de compensation définitives 2024 récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Attributions de compensation	Communes
définitives 2024	
143 033,91 €	Beaumettes
203 459,76 €	Cabrières d'Avignon
7 276 297,07 €	Cavaillon
1 016 892,65 €	Cheval-Blanc
1 143 259,25 €	Gordes
99 886,52 €	Lagnes
550 335,46 €	Lauris
458 404,00 €	Lourmarin
280 821,00 €	Maubec
116 885,51 €	Mérindol
50 935,64 €	Oppède
292 413,11 €	Puget
267 202,07 €	Puyvert



République française 2024/ Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 26 septembre 2024

Robion	191 830,77 €
Taillades	290 999,79 €
Vaugines	135 238,65 €
TOTAL	12 517 895,16 €
	Taillades Vaugines

Le Conseil Communautaire,
Ouï le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l'unanimité des suffrages exprimés,

- FIXE le montant des attributions de compensation définitives 2024 comme indiqué ci-dessus ;
- PRECISE que ces attributions de compensation définitives seront versées en 2024, déduction faite des montants déjà perçus par les communes au titre des attributions provisoires;
- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 014 du Budget Principal LMV 2024 ;
- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

La Secrétaire de séance,

Elisabeth AMOROS

Cavaillon, le 30 septembre 2024

Le Président,

Gérard DAUDET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage. Elle peut également être contestée par la voie du recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage ou de la date de la décision de rejet expresse ou implicite prise par l'administration sur le recours gracieux préalable.

